



LA PIERRE HYBRIDÉE

Un concept apparaît aussi bien en philosophie, qu'en sociologie, celui d'hybridation. En architecture, souvent invoqué il atteste de la recherche de réponses adaptées à la complexité dans laquelle nous vivons, dans un contexte de transition écologique climatique et sociale.

Pour apporter des réponses plus durables, plus économies des ressources naturelles et des émissions en carbone, les structures bâties hybrides ont sans aucun doute un rôle essentiel à jouer. Associant à la pierre, le bois, la terre, et tous les matériaux de réemploi, ces futurs projets architecturaux permettent d'agrégner les propriétés uniques de chaque matériau pour en maximiser la performance globale tout en minimisant l'empreinte écologique.

Si en termes de construction, l'hybridation se définit clairement comme un processus qui optimise les performances des matériaux, le champ des possibles pour l'architecture est bien plus large. Le terme d'hybridation peut désigner des approches multiples qui associent plusieurs usages, écritures, matériaux, ou technologies dans un même projet.

L'hybridité offre des perspectives ouvrant accès à de nouvelles réponses. Dépassant les modes d'interventions conventionnels, elle s'impose comme un interstice de négociation et d'ambivalence à visiter.

À l'heure d'un intérêt persistant pour les formes architecturales vernaculaires et/ou populaires, des études récentes questionnent les échanges et les interférences culturelles dans l'architecture. Elles interrogent, chacune à sa manière, les processus d'hybridation à l'œuvre dans le renouvellement des formes architecturales, suivant des modes bien plus complexes que la division, souvent convoquée, entre ce qui tient de la « tradition » et ce qui tient de la « modernité ».

Dans un contexte de crise environnementale cette nouvelle session du concours pierre souhaite que les participants explorent l'hybridation sous tous les prismes envisageables, constructives bien entendu, mais aussi en termes d'usages, environnementaux, paysagers ou encore sociétaux.

Nous attendons des propositions qu'elles revisitent l'éventail des possibles en s'appuyant sur les spécificités de la pierre, inertie, perméance, bilan carbone, accessibilité des sites d'extraction ou de pierres réemployées.

Seront questionnées les manières de fonder une tectonique hybride, en interrogeant les traditions constructives, ou en développant des réponses innovantes, déduites de l'économie de ressources, des spécificités de l'extraction et de l'appareillage, de l'adaptation, du réemploi ou encore de la réparation.

Chaque équipe pourra proposer un programme d'usage public ou domestique dans un site de son choix, dont la conception sera fondée sur la mise en œuvre de la pierre structurelle démontrant toute l'adaptabilité de ce matériau aux nouvelles données climatiques.

Les propositions devront révéler l'exemplarité écologique et/ou innovante de la pierre structurelle et les modalités de sa mise en œuvre, mais pas seulement : sa relation avec les espaces publics et leurs aménagements sera étudiée, et plus largement, les interactions entre architecture et paysage, ainsi que ses capacités à réconcilier nos modes de vie et l'acte de bâtir avec le sol.